

Communiqué de Presse

Police neuchâteloise – prévention des vols dans les zones de détente

En cette année particulière, les zones de détente connaîtront vraisemblablement une fréquentation plus élevée, favorisant ainsi les opportunités de vols pour la petite délinquance.

La période estivale 2020 qui s'annonce restera probablement dans les mémoires comme celle l'après Covid-19. La part de la population qui passera ses vacances en Suisse va certainement être importante et souhaitera ainsi profiter de nos belles régions et notamment le littoral neuchâtelois.

Lors des premiers jours de beau temps de « *l'après semi confinement* », la police neuchâteloise a constaté une nette recrudescence de la petite délinquance. Vol à l'arraché et vol à la tire notamment sur les plages et dans les zones de détente du bord du lac. Les centres villes ne sont pas épargnés, comme les zones piétonnes, où peuvent sévir des pickpockets.

La police neuchâteloise sera bien sûr présente et mettra en place des dispositifs visibles et invisibles afin de limiter au maximum ce phénomène criminel. En plus de sa présence, des flyers rappelant le bon comportement à adopter seront distribués à la population dans les secteurs concernés. Les réseaux sociaux ne seront pas oubliés et des messages réguliers informeront la population sur la situation et rappellera les règles de prudence élémentaires, ceci durant tout le mois de juillet 2020.

Pour que les citoyens du canton et les touristes qui nous visiteront passent un bel été, la police neuchâteloise mettra tout en œuvre pour la sécurité de tous.

Neuchâtel, le 02 juillet 2020

Service information et prévention
Police.presse@ne.ch
032/889 9000